

*Questions orales*

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Madame le Président, comme le député le sait, je me suis souvent rendu à Washington pour m'entretenir avec les responsables du gouvernement américain de nos problèmes communs attribuables aux pluies acides provoquées dans nos deux pays. La réaction que j'ai obtenue jusqu'à présent est encourageante. Je peux dire au député que les négociations officielles en vue d'un accord international sur la salubrité de l'air vont sans doute commencer dans la troisième semaine de juin.

\* \* \*

**LES PRATIQUES RESTRICTIVES DU COMMERCE****LA PUBLICATION DU RAPPORT SUR LA COMMERCIALISATION DE L'URANIUM**

**L'hon. Bill Jarvis (Perth):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et vise à obtenir des précisions à propos de réponses antérieures au sujet du rapport sur l'enquête relative à l'uranium. Il paraît que le rapport est terminé et qu'il a été remis au procureur général. Comme le ministre de la Consommation et des Corporations s'est engagé le 4 mars à la Chambre à en révéler les conclusions dès que le rapport serait terminé, le premier ministre est-il en mesure de dire à la Chambre quand il prévoit que le rapport sera rendu public?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, madame le Président.

**ON DEMANDE LA PUBLICATION DU TEXTE NON EXPURGÉ**

**L'hon. Bill Jarvis (Perth):** Une deuxième question, madame le Président, et plus importante encore. Le premier ministre sait très bien que, de temps à autre, des rapports soumis au gouvernement, surtout ceux qui ont trait à la sécurité et au renseignement, sont amputés de certains passages avant d'être rendus publics. Le premier ministre est-il prêt à dire à la Chambre que le rapport découlant de l'enquête sur l'uranium n'est pas de cette nature et que le document rendu public sera le texte intégral et non expurgé?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je n'ai pas pris moi-même connaissance du rapport. J'en ignore la teneur et je ne puis, par conséquent, répondre à une question hypothétique.

Je ferai remarquer au député que lorsque des rapports sont expurgés, la raison en est donnée, et cela se fait généralement avec l'accord des auteurs du rapport ou tout au moins avec leur approbation, car ils reconnaissent eux aussi qu'un rapport peut contenir des éléments qui devraient demeurer confidentiels ou qu'il est souhaitable de garder secrets. Je ne puis répondre dans ce cas parce que je n'en sais rien.

**M. Hnatyshyn:** Que dire des accusés?

● (1500)

**LES FINANCES****L'EXTENSION DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DES PETITES ENTREPRISES**

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. En son absence, la semaine dernière, des députés ont interrogé le leader du gouvernement à la Chambre au sujet de la possibilité, voire de l'intention du gouvernement, d'étendre les obligations pour l'expansion des petites entreprises aux entreprises non constituées en sociétés aux fins du capital d'exploitation et de prolonger le programme au-delà de la fin de l'année, initiative qui avantagerait beaucoup de gens, notamment des agriculteurs et des pêcheurs, en somme des personnes qui ne sont pas constituées en sociétés. Le gouvernement avait promis d'étudier la question au retour du ministre. Y a-t-il eu des discussions à ce sujet depuis et, le cas échéant, quelle est la position du gouvernement au sujet de la possibilité de reconduire le programme?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président j'étudie en ce moment la question avec le ministre d'État.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Le ministre sait-il que la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, le secteur agricole et d'autres groupements lui ont présenté des pétitions et des instances à ce sujet? Peut-il promettre à la Chambre d'accélérer ses entretiens avec le ministre d'État afin que le gouvernement soit en mesure de faire une déclaration au sujet de ce dossier des plus importants?

**M. MacEachen:** Madame le Président, bien sûr, je ferai de mon mieux pour accélérer l'étude de la question. S'il doit y avoir une nouvelle déclaration de faite, j'en aviserais immédiatement la Chambre.

\* \* \*

**QUESTION DE PRIVILÈGE****M. NOWLAN—LES MESURES DE SÉCURITÉ SUR LA COLLINE DU PARLEMENT—DÉCISION DE M<sup>me</sup> LE PRÉSIDENT**

**Mme le Président:** L'autre jour, le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan) a soulevé la question de privilège au sujet d'une affaire concernant l'accès à l'édifice par les députés. Il n'a pas allégué dans sa question de privilège qu'il avait été personnellement empêché d'entrer dans l'édifice. A cause de cela, je ne peux pas conclure qu'il y a à première vue atteinte aux privilèges.

A la suite de cette intervention importante du député, j'ai demandé au sergent d'armes de discuter de cette question avec la Gendarmerie royale du Canada, qui a autorité à l'extérieur de l'édifice, afin de savoir ce qui avait causé cet incident qui a aussi été signalé au bureau du solliciteur général.